

La Bachellerie

REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES TRIMESTRIELLE

DECEMBRE 2015 – N°92

JOYEUSES FÊTES !



NOËL A LA BACHELLERIE

Comme chaque année, le marché de Noël organisé par le Comité d'Animations a été l'occasion pour petits et grands de préparer les fêtes. Le manège et la calèche offerts par la municipalité et le comité d'animations ont ravi les enfants. Nous remercions chaleureusement

tous les bénévoles et les agents municipaux qui n'ont pas ménagé leur peine pour décorer le village et offrir au public ces moments de convivialité. Un grand bravo également à la dynamique équipe des parents d'élèves de La Bachellerie qui a bravé le froid pour vendre des objets au bénéfice de l'école.



VIE SCOLAIRE

Cette année scolaire, les élèves de l'école de La Bachellerie vont travailler sur les 5 sens à travers l'alimentation.

C'est le spectacle d'Isabelle BESSE « Le palais des 5 sens » qui a lancé notre projet d'école. Nous le continuerons tout au long de l'année avec l'intervention de l'infirmière de la PMI sur l'alimentation, la visite de la chocolaterie Bovetti, la visite de la boulangerie de La Bachellerie...

Pour fêter Noël, le mardi 15 décembre, nous sommes allés au cinéma à Montignac voir « Neige et les arbres magiques ». Notre goûter de Noël a eu lieu le vendredi 18 décembre à l'école où nous avons eu la visite du Père Noël !

Le voyage scolaire à Murat le Quaire pour la classe de CP et celle des CE1/CE2 de l'école de Saint Rabier se déroulera du mardi 9 au vendredi 12 février 2016. Au programme : balade en raquettes, construction d'igloo, découverte des traîneaux à chiens, ateliers sur le volcanisme, visite de ferme (fromage) et surtout vivre ensemble !

Notre Loto aura lieu le samedi 5 mars 2016.

Nous aurons le spectacle de la compagnie des 3 chardons « Tchico », le lundi 7 mars 2016.

DEVELOPPEMENT LOCAL



TRAVAUX

Rue Aubin Bourgoin :

Sa mise en service est effective.

Des rosiers couvre-sol et autres espèces seront plantés sur certaines zones, à chaque extrémité de la rue, ainsi que sur les ilots. L'éclairage public devrait être mis en place dans les prochaines semaines. Les travaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions grâce à la parfaite coordination des entreprises LAGARDE et LARONZE, DARLAVOIX et France TELECOM que nous remercions.



ASSAINISSEMENT

3^{ème} tranche d'assainissement :

Tous les riverains concernés ont eu connaissance du projet et les différentes conventions de servitude sont signées. Nous les remercions pour leur compréhension et leur participation citoyenne.

L'appel d'offre sera lancé courant janvier 2016 pour un début des travaux courant mars. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude SOCAMA ; le montant estimatif des travaux s'élève à 270 000€ HT, subventionné par le Conseil Général à hauteur de 40 % soit 108 000 € et 20 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un montant de 54 000 €. Il restera à financer le complément par un emprunt sur 15 ou 20 ans.

Ce projet indispensable représente 35 branchements individuels.

Une réunion aura lieu dès que l'entreprise sera retenue, pour vous tenir informés des modalités pratiques ainsi que du planning de ce chantier.



TRI SELECTIF

Depuis le 24/11/2015, des bornes semi-enterrées ont été mises en place sur l'Esplanade en remplacement des conteneurs qui se trouvaient en dessous du cimetière.

En plus des bornes traditionnelles pour le verre, les journaux et les emballages recyclables, une borne pour les déchets ménagers (sacs noirs) a également été installée. Cette borne à badge peut-être utile à ceux qui ont un surplus de déchets occasionnels (mariage, déménagement, période de vacances en résidence secondaire), pour les gîtes et chambres d'hôtes. De plus, elle est utilisable 365 jours/365 (utile par exemple en été pendant la période de fortes chaleurs, quand les personnes ne veulent pas garder leurs ordures trop longtemps). Pour utiliser cette borne « noire », un badge délivré en mairie est nécessaire avec une comptabilisation par nombre d'ouvertures de bornes (50l comptés par utilisation – plus de renseignements auprès du SIRTOM au 0800 204 054).

Les conteneurs qui se trouvaient au cimetière ont eux été transportés à Sinzelas où la colonne de tri est désormais effective.



ACQUISITION DE MATERIEL

La commune vient de faire l'achat d'une tente de réception de 60 m² (5 m X 12 m). Cet achat motivé par une occasion à saisir (4 400 € TTC, soit moins 50 %, car montée sur le Tour de France) sera mis gratuitement à la disposition des associations qui en feront la demande.

A ce jour nous avons déjà des demandes, en particulier du club de football pour abriter les enfants lors des plateaux.



STATIONNEMENT

STATIONNEMENT... NOUVELLE DISPOSITION

Considérant qu'il y a lieu d'organiser le stationnement des véhicules dans la rue Eugène LEROY, en raison des difficultés de circulation des véhicules de ramassage des ordures ménagères qui assurent un service public, il a été décidé de limiter le stationnement au côté gauche de la rue en venant de la place du 30 mars 1944. **Le stationnement côté droit est donc interdit.**

Un arrêté pris en date du 03/11/15, consultable en mairie, stipule à l'article 5 que toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur. L'article 6 charge le commandant de gendarmerie de l'exécution du présent arrêté.



ADRESSAGE

La pose des plaques de rues par nos agents municipaux s'effectuera entre le 15 décembre 2015 et le 30 janvier 2016.

- La distribution des Numéros s'effectuera dans la même période par les élus de la commission municipale.
- La pose vous incombera selon les instructions qui vous seront données. L'aide des agents municipaux est envisageable pour les personnes âgées.
- Votre nouvelle adresse vous sera communiquée à cette occasion et prendra effet au 1er Avril 2016.
- A vous de vous rapprocher de vos correspondants et des organismes afin de les informer.
- Si besoin une aide vous sera apportée sur demande en mairie.
- Dès que cette opération sera terminée, nous nous mettrons à l'ouvrage pour la réalisation de la seconde tranche qui concernera les hameaux.



ECONOMIE D'ÉNERGIE

1/- La nouvelle législation portant sur les marchés de l'énergie, aboutira à l'ouverture à la concurrence de tous les sites de consommation > à 36 KVA au 1er janvier 2016. Afin d'anticiper ces changements, le SDE 24 et les syndicats d'énergies des autres départements d'Aquitaine ont constitué un groupement d'achats d'énergies, auquel nous avons adhéré.

Les trois fournisseurs retenus sont : DGF-SUEZ, Direct Énergie et EDF.

L'économie estimée sur 2 ans est de 3 100 € pour notre commune.

2/ L'éclairage public représentant une part importante dans le budget de fonctionnement soit près de 40 % des consommations électriques, des économies seront possibles grâce à de nouveaux équipements : des horloges astronomiques.

Nos 15 points d'alimentation d'éclairage public seront dotés prochainement de ce matériel.

Le SDE 24 prenant en charge la totalité de la dépense (horloges + pose), cette opération sera tout bénéfique pour la commune.

3/ Par ailleurs nous travaillons au montage d'un dossier que nous proposerons au SDE 24, afin de faire réaliser une étude globale sur les installations communales, dans le but d'améliorer nos consommations et donc de réaliser de nouvelles économies.

Ces démarches sont importantes pour anticiper la conjoncture à venir, car la réduction de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat, impactera très défavorablement nos ressources budgétaires.



RECENSEMENT

Le recensement de la population de La Bachellerie aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016.

Trois agents recenseurs ont été recrutés : Mesdames Josiane BORNES et Aurore COUANON ainsi que Monsieur Bernard GRANGER.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible. C'est une lourde tâche qui nécessite une attention particulière, car nous devons remettre un dossier le plus précis possible à L'INSEE.



Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il **détermine la population officielle de chaque commune**. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transport** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.**



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Votre maire



SECHERESSE

Le 12 octobre, nous vous avons adressé un courrier informant que nous procédions au recensement des habitations présentant des dégâts liés à la sécheresse de cet été. Nous avons à ce jour enregistré

une douzaine de réponses qui nous a permis de constituer un dossier de demande de classement en catastrophe naturelle et de l'adresser au service de l'état. Nous informerons les demandeurs, des suites de ce dossier, dans les plus brefs délais car la déclaration à l'assurance doit être effective dans les 10 jours qui suivent le classement.

Si vous êtes concerné et que vous ne l'avez pas encore fait savoir, il n'est pas trop tard, adressez rapidement votre demande à la mairie.

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

La traditionnelle cérémonie du 11 Novembre a, cette année, revêtu une émotion particulière : elle a été l'occasion de rendre à Jean ROL, pour le centenaire de sa mort, l'hommage qu'il méritait. En-effet, ce bachelier est tombé au champ d'honneur durant la Grande Guerre en 1915 mais, porté disparu, il n'avait pas eu le statut de victime de guerre à l'issue du conflit et son nom ne figurait donc pas sur notre monument aux morts. Un de ses descendants, Eric MERCADIER, à force de ténacité et de recherche, a retrouvé les documents attestant de son statut de « Mort pour La France » et nous avons ainsi pu ajouter le nom de son aïeul à la liste des bacheliers morts au combat pour notre liberté.

INFORMATIONS GENERALES

- **Congés de la Mairie pendant les fêtes :**
La Mairie sera fermée le jeudi 24 décembre 2015.
- **Congés de l'Agence postale communale pendant les fêtes :**
L'Agence postale sera fermée le samedi 2 janvier 2016.
- **Ramassage des poubelles pendant les fêtes :**
Attention, le bac jaune sera exceptionnellement ramassé le mercredi 23 décembre. La collecte ne reprendra que le vendredi 15 janvier 2016.
Il n'y a pas de changement pour la collecte du bac marron.
- **Inscriptions sur les listes électorales :**
Si vous avez 18 ans dans l'année ou si vous venez d'emménager, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015 : il vous suffit, pour cela, de vous rendre à la mairie afin de remplir un imprimé.
- **Centre de loisirs :**
Le centre de loisirs de Thenon est fermé pendant les vacances de Noël.

VIE CULTURELLE



- ✓ La Bibliothèque sera fermée le samedi 26 décembre 2015 ainsi que le samedi 2 janvier 2016.

- ✓ **L'exposition photos** qui a eu lieu du 10 au 14 novembre 2015 a rassemblé une soixantaine de personnes, ainsi que quatre-vingt scolaires du RPI. Tous ont pu admirer des photos du Maghreb, d'Espagne et du Portugal, mais aussi de magnifiques photos de sable qui ont fait le lien entre les différents pays.

Les responsables de la bibliothèque municipale tiennent à remercier les bénévoles qui ont maintenu l'exposition ouverte toute la semaine, ainsi que toutes les personnes qui ont prêté des meubles et des objets personnels ayant permis de décorer la salle des fêtes.

- ✓ Le « **Prix policiers** » a été remis le samedi 28 novembre 2015. Les lecteurs ont plébiscité les trois livres suivants :

- 1 – « *Le poète* » de Michael CONNELLY
- 2 – « *Sauver sa peau* » de Lisa GARDNER
- 3 – « *Entre cœur et raison* » de Lynda LAPLANTE

Les gagnants ont été gâtés en recevant de très beaux ouvrages traitant du livre policier.

- ✓ Le prochain « **Prix Bachelier** » se déroulera du 13 janvier au 16 avril 2016.

- ✓ Le groupe culture du Centre Social et Culturel Thenon Causses et Vézère est à la recherche d'artistes bacheliers pour réaliser un carnet de territoire sous la forme d'un carnet de voyage.

Les artistes ont le choix :

- du sujet : le cadre de vie local, les édifices remarquables, le petit patrimoine, les arbres exceptionnels...
- des techniques : croquis noir et blanc ou couleur, aquarelle, collage, textes succincts écrits à la main au crayon à papier avec une mise en page respectant les codes du carnet de voyage.

Une à quatre planches maximum sera retenue par commune. La date butoir pour la réception des planches est fixée au 31 mai 2016.

Le projet sera finalisé au mois de juin 2016.

**Pour tout renseignement, contactez M. Didier BALLESTA, coordinateur du projet :
07.86.84.51.39 / didierjosiane.ballesta@gmail.com**

***Les responsables de la bibliothèque remercient toutes les personnes
qui ont fait des dons durant l'année 2015.***

VIE ASSOCIATIVE



Après le succès de notre marché de Noël et la trêve des confiseurs, de très nombreux rendez-vous vous attendent dès le début de l'année 2016. Le premier d'entre eux sera notre grand **bal masqué le 12 mars**, animé par l'orchestre « Momo » où petits et grands rivaliseront d'imagination pour leurs déguisements. Ensuite, ce sera le **rallye touristique le 10 Avril** qui vous permettra de découvrir des endroits magnifiques et insolites de notre belle région. Enfin, notez d'ores et déjà dans vos agendas, la date du **30 Avril où nous organisons pour la seconde année un grand concert de jazz** en l'église de La Bachellerie avec le groupe **Dixie Memory Jazz Band** (Nous vous donnerons plus de détail dans les prochaines éditions).

Alors à très bientôt pour ces « **Rendez-vous incontournables** » !



Si les grandes expositions ouvertes au public sont déjà passées, Natur'Ophia propose toujours des animaux (de 60cm à 4 mètres) pour diverses activités et occasions : tournages, shootings (mode, pub, cinéma...), spectacles, anniversaires, mariages....

En Mars 2016, la période d'hibernation prendra fin, les couleuvres seront de nouveau de sortie. N'hésitez pas à utiliser le service gratuit d'intervention de l'association : vous pouvez nous appeler et nous viendrons vous débarrasser de l'animal, immédiatement si c'est possible.

Les vipères sont très rares sur la commune, aucune ne nous a été signalée (à chaque appel pour une vipère, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une inoffensive couleuvre). **Renseignez-vous ou contactez-nous pour apprendre à les reconnaître. La croyance populaire qui veut que la vipère a un V sur la tête est aussi fausse que les hippopotames ont un H sur le front ! Beaucoup de couleuvres ont un V sur la tête et sont tuées sur ce simple constat (elles sont pourtant inoffensives et nous débarrassent d'un nombre impressionnant de rongeurs nuisibles).**

Les animaux que nous venons déloger de votre domicile serviront à optimiser notre photothèque, et seront relâchés dans un lieu naturel adéquat.

Contacts :

06 12 50 44 19 / 06 47 58 99 54 / naturophia@hotmail.fr

Nouveau : le site Facebook : <http://www.facebook.com/NaturOphia-930256150346736/>



Tout au long de l'année 2015, la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord de La Bachellerie, lors de ses 16 représentations dans le grand Sud-ouest, défendu le bien-vivre en Périgord, contribué à faire connaître sa région - notamment la grotte de Lascaux - lors de son 1^{er} Chapitre à Montignac où elle a reçu 25 Confréries de la région Aquitaine.

Les Membres de la Confrérie du Miel et des Abeilles en Périgord vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux de santé pour vous et vos proches et de réussite dans votre vie professionnelle.



Le club a tenu son assemblée générale le mardi 24 novembre 2015. 21 participants sur 34 adhérents et 8 pouvoirs ont élu le conseil d'administration composé de 13 membres : AUDEBERT Bernard, AUDEBERT Marie-José, BIENAISE Denise, CORBY Bernard, FREMEAU Viviane, KHOLKHAL Fatna, LASSERRE Josiane, LEDUC Marie-Claude, MATHIS Michèle, ROUFFANCHE Maguy, SOURNY Daniel, élus sortants, plus deux nouveaux membres : CHABERT Hélène et BAZIN Jacqueline sans oublier trois membres d'honneur : GILLOT Roger, MATASSE Paul, MAURY Simone.

Le club a fêté la nouvelle année par son traditionnel repas annuel le jeudi 10 décembre 2015.

Quelques projets 2016 :

- Janvier : Repas convivial avec le centre social de Thenon
- Février : Rencontre avec les enfants des écoles
- 16 Mars: Repas préparé par le club
- 14 Avril : Quizz du club et galette
- Mai : Repas convivial avec le centre social de Thenon
- Juin : Projet d'excursion d'une journée



Le club a accordé une subvention de 50 € pour le financement du voyage scolaire.



Concerts de Noël : 2 dates à retenir

Le chœur de La Bachellerie et le chœur Azalais se produisent en l'Église de Saint Agnan le Samedi 19 Décembre 2015 à 20 H et en l'Église de Thenon le Dimanche 20 Décembre 2015 à 18H. Venez nombreux !



Les **cours d'informatique** ont débuté le 1er septembre 2015 dans un local situé à l'arrière de la salle des fêtes : le mardi de 19h à 20h30 pour les débutants et 20h30 à 22h pour les confirmés.

Ils sont animés par un nouveau formateur : Jean Philippe LOZACH, informaticien.

Nous sommes 15 participants à ce jour.

Que vous soyez débutants ou avec une bonne expérience de l'informatique, il y a de la place pour tous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : 06 81 85 42 18



Les séances ont lieu le mardi de 20h15 à 21h15 à la salle Jean DELTREUIL.

Gymnastique d'entretien du corps, venez vous joindre à nous.

Les premières séances sont gratuites.

Contact :

C. LUSTRISSY : 05.53.50.60.48

SERVICES DE GARDES

- Pour toutes les urgences de nuit, les jours fériés et pendant les week-ends, du samedi 12h00 au lundi 8h00, appelez le : 15
- Retrouvez toutes les gardes des pharmacies par téléphone en composant le 3237 ou sur Internet : www.3237.fr

ETAT-CIVIL

Naissances :

Le 25/09/2015 : Nelle DOUSSEAU.

Le 13/10/2015 : Camille, Elliot, Mathis DEGRYSE.

Le 05/11/2015 : Agathe VOLCKAERT.

La Bachellerie



VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le Maire

et

le Conseil Municipal

seront heureux de vous accueillir

le samedi 9 janvier 2016 à 17 heures

à la salle des fêtes

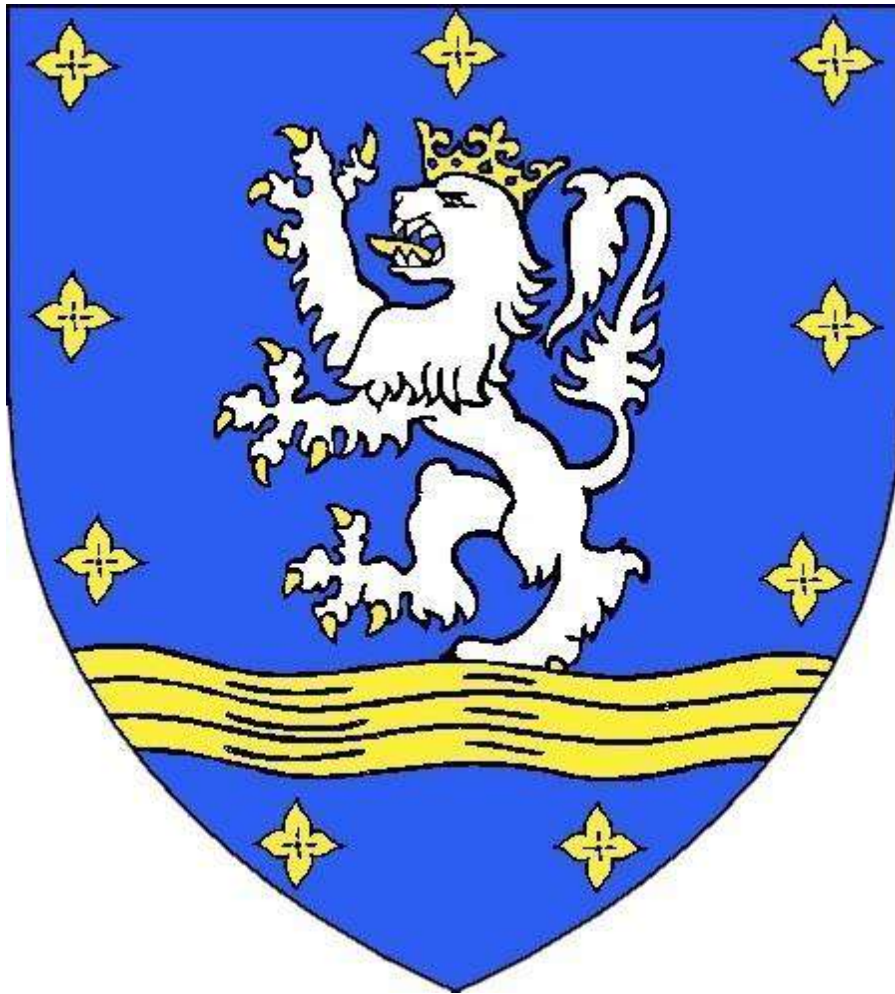
pour fêter ensemble

et en toute convivialité,

la nouvelle année,

autour d'une galette des rois géante.

BLASON DE LA BACHELLERIE



L'idée de créer un blason pour notre village est venue de notre travail sur l'adressage.

En effet, vous avez souvent constaté que les plaques de rues de villes ou de villages sont ornées d'un blason. C'était donc le moment pour nous de créer le nôtre.

Il s'agit d'un élément visuel d'identification qui exprime sous forme emblématique un ancrage dans l'histoire et dans le territoire.

Nous nous sommes rapprochés de la Direction des Archives Départementales pour obtenir des conseils et une validation du projet ainsi qu'une définition héraldique.

La première démarche devant s'inspirer de l'historique, nous avons donc pris pour base le blason de la famille des Rastignac (Fond bleu Azur et Lion couronné, armé et lampassé d'or), nous avons ajouté les flots pour symboliser le Cern (ancienne appellation de la commune) ainsi que des quartefeuilles autour, symbolisant les villages.

Voici la définition héraldique : D'Azur, à une rivière d'or posée en fasce, surmontée d'un Lion d'argent couronné, lampassé, armé d'or avec neuf quartefeuilles posées en orle.

Ce blason ornera nos plaques de rues.

Calendrier des festivités 2016

9 Janvier	VŒUX du MAIRE	MUNICIPALITE
23 Janvier	Repas des Anciens	MUNICIPALITE
5 Mars	Loto	AMICALE LAÏQUE
12 Mars	Bal masqué	COMITE D'ANIMATIONS
10 Avril	Rallye touristique	COMITE D'ANIMATIONS
24 Avril	Diaporama	INFO DECLICK
30 Avril	Concert de Jazz	COMITE D'ANIMATIONS
8 Mai	Repas de chasse	AMICALE DE CHASSE
16 Mai	Balèze	AMICALE LAÏQUE / USB
21 Mai	Vide Dressing	COMITE D'ANIMATIONS
19 Juin	Théâtre	AMICALE LAÏQUE (Section théâtre)
13 Juillet	Concert + Vide grenier	USB
20 Juillet	Marché nocturne	COMITE D'ANIMATIONS
6/7/8 Août	Fête votive	COMITE D'ANIMATIONS
17 Août	Marché nocturne	COMITE D'ANIMATIONS
17/18 Septembre	Journée du patrimoine	CONFRERIE DU MIEL ET DES ABEILLES EN PERIGORD
15 Octobre	Lecture	AMICALE LAÏQUE (Section théâtre)
5 Novembre	Vide-Dressing	COMITE D'ANIMATIONS
19 Novembre	Soirée Beaujolais	USB
10/11 Décembre	Marché de Noël	COMITE D'ANIMATIONS